



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

LA LETTRE D'INFORMATION

N° 60 – MAI 2026

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Claire Béchu



Chers sociétaires,

En ce mois de mai, malgré les jours fériés nombreux et propices aux fins de semaine à rallonge, nous vous proposons de plonger dans la vie d'un couturier parisien à la fin du Moyen Âge grâce à un document peu courant, et de découvrir, dans un environnement champêtre au statut particulier, un haut lieu de la science des mesures.

Vous vous rappelez aussi, pour en prendre bonne note, les conférences et visites pour les mois à venir.

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 21 mai à 18h00 précises

UN COUTURIER DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS AU XV^E SIÈCLE : COLIN DE LORMOYE ET SON LIVRE DE BOUTIQUE

PAR JULIE CLAUSTRÉ, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS EN HISTOIRE DU MOYEN ÂGE.

Les vestiges du livre du couturier Colin de Lormoye constituent un témoignage direct rare de l'artisanat médiéval de la rive gauche de Paris, un document qui n'est ni un règlement de métier, ni un texte provenant du clergé et des élites, si méfiants à l'égard du monde des ateliers.

Comment un artisan du quartier de Saint-Germain-des-Prés concevait-il son travail et son statut au Moyen Âge ? Comment gérait-il son atelier ? Voici une partie des questions qui seront abordées au cours de la conférence.

Illustration : Marchand de vêtements de laine Albucaasis (936-1013), Tacuinum sanitatis Ibn Butlân, Taqwim es Siha, BnF

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure. Entrée libre, sans réservation.

ACTIVITÉS

VISITE



Bureau international des poids et mesures

Jeudi 29 mai

VISITE DU BUREAU INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES

Visite organisée par Alain Auzemery

Le Bureau international des poids et mesures, BIPM est l'une des plus anciennes organisations internationales dont le siège est en France. Fondé à Paris, le 20 mai 1875 par la signature d'un traité international connu depuis sous le nom de Convention du Mètre, sa mission est de coordonner le système mondial de mesure.

La visite permettra de découvrir les facettes de cette organisation au cœur d'enjeux scientifiques, politiques et diplomatiques. Responsable du Système international d'unités (SI) et de l'échelle de temps de référence internationale (UTC), il travaille avec les laboratoires de métrologie de ses Membres, les organisations régionales, ainsi que des partenaires stratégiques dans le monde afin de faire avancer la comparabilité et la traçabilité mondiales des mesures.

Nous visiterons la Grande Salle du Pavillon de Breteuil, la collection d'instruments anciens et les jardins.

Visite réservée aux membres à jour de leur cotisation, qui recevront un formulaire d'inscription.

Jeudi 18 juin à 18h00 précises



L'AFFAIRE DES FAUX-MONNAYEURS DU JARDIN DU LUXEMBOURG

PAR ARNAUD MANAS, CHEF DU SERVICE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES ARCHIVES DE LA BANQUE DE FRANCE,

En 1906, le jardin du Luxembourg fut l'épicentre d'une affaire de fausse monnaie qui inspira André Gide pour son roman *Les faux-monnayeurs* (1925).

Ce crime, qui était puni des travaux forcés, a inspiré de nombreux auteurs et réalisateurs. Plus récemment, Jean-Paul Salomé a porté au cinéma *L'affaire Bojarski* (2026), autre affaire de contrefaçon mythique des années 1960.

Dans le prolongement de l'exposition *Faux et faussaires*, qui s'est tenue aux Archives nationales, cette conférence reviendra sur l'affaire du Luxembourg et d'autres qui ont défrayé la chronique du XX^e siècle.

Illustration : Jean-Jacques Barre : pièce de 20 Francs Or. Parismuséescollections.

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure. Entrée libre, sans réservation.

Musée Zadkine

Lundi 22 juin



VISITE COMMENTÉE DU MUSÉE ZADKINE

Visite organisée par Alain Auzemery

Le sculpteur Ossip Zadkine (1888-1967) a vécu rue d'Assas au cœur du VI^e arrondissement pendant quarante ans.

Il s'installe rue d'Assas en 1928, dans une petite maison-atelier.

L'artiste, qui a connu l'âge d'or du quartier Montparnasse, lui est resté fidèle sa vie durant à la différence de nombreux « Montparnos ».

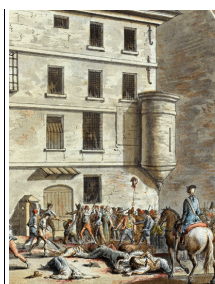
Cet attachement explique la décision de préserver la maison-atelier dans laquelle il vécut et de la transformer en musée en 1982 grâce au legs de sa femme, la peintre Valentine Prax.

Le musée nous sera présenté par sa conservatrice Cécilie Champy-Vinas..

Illustration : La façade et le jardin du musée Zadkine aujourd'hui. © Pierre Antoine

Visite réservée aux membres à jour de leur cotisation, qui recevront un formulaire d'inscription.

Jeudi 15 octobre à 18h00 précises



LES HAUTS LIEUX DE LA RÉVOLUTION DANS LE 6^E ARRONDISSEMENT

PAR ANTOINE BOULANT, HISTORIEN

De la prise de la Bastille à la chute de Robespierre, Paris fut le théâtre de l'agitation populaire et des insurrections.

Si la rive droite concentra les principaux lieux du pouvoir, le 6^e arrondissement n'en fut pas moins un foyer révolutionnaire ardent, abritant tout à la fois des clubs (comme celui des Cordeliers), des prisons où se déroulèrent de terribles massacres (les Carmes et l'Abbaye) et les demeures de quelques-unes des personnalités politiques les plus en vue, notamment Danton.

Illustration : la prison de l'Abbaye, dessin de J.A. Chauvet, 1792, Parismuséescollections.

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, et durent environ une heure. Entrée libre, sans réservation.

Au début ils furent installés dans des maisons relativement modestes, qui appartenaient à leurs fondateurs et avaient été aménagées à la fois pour l'enseignement et pour l'hébergement. Le succès venant, ils subirent des transformations et des agrandissements, et pour la plupart furent purement et simplement reconstruits.

Les collèges avaient à leur tête un *principal*, appelé parfois *proviseur*, lui-même docteur en théologie, qui appartenait souvent à la Compagnie de Jésus, dont l'enseignement était devenu l'une des spécialités. En 1762 une des crises endémiques entre le pouvoir royal et les Jésuites aboutit à les expulser du très réputé collège Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, qu'ils dirigeaient, avant que la Compagnie de Jésus dans son ensemble soit bannie du royaume deux ans plus tard. S'en suivit une réorganisation profonde de l'Université, actée par des lettres patentes du 21 novembre 1763, faisant de Louis-le-Grand le « chef-lieu de l'Université de Paris » et lui rattachant l'ensemble des autres collèges parisiens. Certains conservèrent une relative autonomie administrative, d'autres cessèrent leur activité à ce moment-là, et la Révolution se chargea de fermer les derniers. Les bâtiments vidés de leurs élèves et de leurs professeurs furent affectés à d'autres usages ou détruits.

Cinq des six collèges de la rue de la Harpe répondent parfaitement à ce schéma d'ensemble. Pour éviter des redites inutiles, nous n'évoquerons pour chacun d'eux que leurs singularités et leurs destins respectifs après la Révolution.

Le sixième, le collège d'Harcourt, sans déroger à ces caractéristiques communes, justifie par son importance et sa réouverture après la Révolution un chapitre dédié.

Les cinq collèges disparus à la Révolution

À gauche en remontant la rue (côté 5^{ème} arrondissement de l'actuel boulevard Saint-Michel), trois collèges contigus occupaient le quadrilatère formé par les rues de la Harpe, des Mathurins (des Écoles), des Maçons (Champollion) et la place de la Sorbonne. Quand la numérotation des maisons fut instituée, on trouvait, du nord au sud, le **collège de Sééz** aux n^{os} 83 à 87, le **collège de Narbonne** aux n^{os} 89 à 91, et le **collège de Bayeux** aux n^{os} 93 à 95.

Et sur le trottoir opposé (côté 6^{ème} arrondissement) le **collège de Dainville** occupait une partie de l'îlot borné par les rues des Cordeliers (de l'École-de-Médecine) et Pierre-Sarrazin, et un peu plus haut se trouvait le **collège de Justice**.

Le collège de Sééz

C'est Grégoire Langlois, évêque de Sééz¹ de 1378 à sa mort en 1404, qui, dans son testament, ordonna la fondation d'un collège devant accueillir huit boursiers, quatre originaires du diocèse de Séés et quatre de celui du Mans, ville où il avait précédemment été chantre, éminente fonction dévolue à l'un des membres du chapitre. Le nombre fut ultérieurement porté à dix, avant de diminuer. Son neveu Jean Langlois, exécuteur testamentaire, concrétisa le projet.

Le legs comprenait trois maisons sises rue de la Harpe², l'une désignée comme « manoir », une autre connue sous l'appellation de *Maison du Chapeau rouge* et une dernière, plus petite. Elles se dressaient sur l'emprise de l'actuelle rue des Écoles, et communiquaient par l'arrière avec la rue des Maçons, où se trouvaient les entrées de service « afin de recevoir les provisions et les objets matériels de toute nature ». Il fallut attendre 1414 pour que les premiers boursiers s'installent dans les murs du collège, et treize ans de plus pour que Jean Langlois en établisse les statuts.

De 1638 à 1665 le collège eut pour principal Noël de Brix, qui était en même temps curé de la paroisse voisine Saint-Côme. Sa succession à la cure de cette paroisse entraîna des litiges qui rejaillirent sur la gestion du collège, conduisant l'Université à promulguer en 1673 de nouveaux règlements « destinés à faire cesser des conflits d'autorité et des différends intérieurs »³. L'ordre ne revint pas pour autant et en 1710 le recteur de l'Université, de retour d'une visite d'inspection, constatait à nouveau que « l'état de ce collège nous a paru déplorable »⁴.

En 1729 s'ouvre, pour le collège de Séez comme pour ses voisins, une période de reconstruction : « tous ces vieux bâtiments scolaires, composés de divers corps de logis plus ou moins bien rattachés les uns aux autres, appropriés tant bien que mal aux besoins des écoliers et des maîtres, avaient été peu réparés pendant trois siècles, en raison de l'exiguïté de leurs ressources; ils tombaient de caducité, et il fallut presque partout les réédifier, mais avec des deniers d'emprunt ». Le nouveau bâtiment occupait les n^{os} 83 à 87 de la rue⁵ de la Harpe.

Les travaux entraînent une diminution du nombre des boursiers et il ne semble pas que ce nombre ait remonté ensuite. Comme ils n'étaient plus que trois en 1763, au moment de la réorganisation de l'Université autour du collège Louis-le-Grand, le collège de Séez fut purement et simplement fermé. Les locaux furent transformés en hôtel garni, l'*hôtel de Nassau*⁶, qui est signalé dans l'*Almanach du commerce* des années 1829 à 1838 au n^o85 de la rue, tenu par le sieur Blachet. En 1842, l'enseigne est devenue *hôtel de Londres*, au n^o83 de la rue, au nom d'un certain Mairet. En 1853 les n^{os} 83 à 87 ont disparu de l'annuaire, probablement parce que les expropriations ont commencé en vue du percement de la future rue des Écoles, décidé par un décret du 24 juillet 1852 pour son tronçon compris entre le boulevard Saint-Michel et la rue Jean-de-Beauvais.

Le collège de Narbonne

Contigu au précédent, le collège de Narbonne lui est antérieur d'un siècle. Il est fondé en 1317 par Bernard de Farges, archevêque de Narbonne après avoir été celui d'Agen puis de Rouen. L'objet est d'accueillir neuf boursiers originaires du diocèse de Narbonne. Pour les héberger, il apporte à la fondation la maison qu'il possède rue de la Harpe. Parmi les premiers boursiers figure un limousin, Pierre Roger, qui fera son chemin puisqu'il sera élu pape en 1342 sous le nom de Clément VI : ce sera le 4^{ème} des sept papes avignonnais. La notoriété du collège, qu'il soutiendra matériellement, s'en trouvera accrue. Sous son impulsion le nombre de boursiers est porté à vingt, pour redescendre ensuite : neuf en 1628, six en 1660, aucun à partir de 1717, à nouveau quatre de 1730 à 1742, un seul au moment du rattachement au collège Louis-le-Grand. Contrairement au collège de Séez, ce rattachement n'entraîne pas sa fermeture, mais au contraire son renouveau, puisqu'on comptera douze boursiers à la Révolution.



Le portail du collège de Narbonne, 89 rue de la Harpe, en 1859. Dessin de Leymonnere. Parismuséescollections

Le collège de Narbonne avait mis en place une curieuse pratique, rapportée en 1660 dans un mémoire préparatoire à la promulgation de nouveaux statuts :

La communauté [des boursiers] était si nombreuse que, des restes de la table, étaient nourris plusieurs écoliers à qui on donnait tous les jours du potage avec les restes des pitances, et ils mangeaient cela dans un lieu à part où un des petits serviteurs les servait⁷.

Il n'échappe pas pour autant aux conflits internes qui semblent avoir été le lot commun des collèges. Au moment des guerres de religion, le principal est accusé devant le Châtelet de sympathies protestantes. Mais ce sont les modalités d'hébergement qui ont donné lieu au plus grand nombre de critiques. Dès 1544 on regroupe les pensionnaires, obligeant, soit un jeune boursier à partager la chambre d'un plus âgé, soit trois ou quatre à cohabiter dans la même chambre. La situation est devenue telle qu'en 1570 le président du Parlement de Toulouse se voit contraint d'en retirer son fils. En 1640 les chambres non occupées sont louées à des tiers et les salles de classe à des libraires pour y présenter leurs livres. En 1660 la situation a empiré : « le collège est occupé par toutes sortes de gens laïques, sollicitateurs de procès, chirurgiens, barbiers et autres ». De nouveaux statuts restent sans effet. En 1666, un contrôle du Parlement de Paris met en évidence que « toutes les chambres sont occupées par des gens d'épée et des vagabonds, et des personnes séculières ». En 1703 c'est le principal en personne qui est accusé de « vie licencieuse » et on constate en plus que sur les quatre boursiers présents, trois ne suivent plus aucune étude.

La querelle janséniste s'invite alors pour ajouter aux difficultés de gouvernance. Le principal, Louis de Russon, est exclu de la Sorbonne en raison de ses convictions jansénistes et exilé de Paris en 1729. Il n'est pas remplacé. En 1757 la décision est prise de reconstruire le collège. Les travaux démarrent en 1760. Mais le rattachement de 1764 à Louis-le-Grand entraîne la fermeture de l'établissement et le nouveau bâtiment, qui porte les n^{os} 89 et 91 de la rue de la Harpe, est vendu pour éponger les dettes. L'acquéreur s'appelle Claude Dupin, c'est le grand-père de George Sand. Jusqu'à sa démolition en 1859, la famille Dupin lui conservera sa porte principale avec l'inscription latine *COLLEGIUM NARBONNÆ*⁸.

Le bâtiment avait sans doute été transformé en hôtel garni. C'est en tout cas à cette rubrique qu'il est cité à partir de 1827 dans l'*Almanach du commerce*, à l'enseigne d'*hôtel de Narbonne*, tenu par un sieur Brandt. De 1842 à 1845 il a changé d'enseigne, devenant *hôtel d'Harcourt*, dirigé par un certain Mazet (l'ancien collège d'Harcourt, comme nous le verrons plus loin, se trouvait de l'autre coté de la rue).

Le Collège de Bayeux

Venant à la suite du précédent il est fondé à peu près au même moment. Il doit son nom à l'évêque de Bayeux, Guillaume Bonnet, qui en 1308 lègue deux maisons qu'il possédait sur les parcelles correspondant aux n^{os} 93 et 95 de la rue de la Harpe, avec pour objectif d'ouvrir un collège accueillant douze boursiers, dont six originaires de l'évêché du Mans, dont il était lui-même issu.

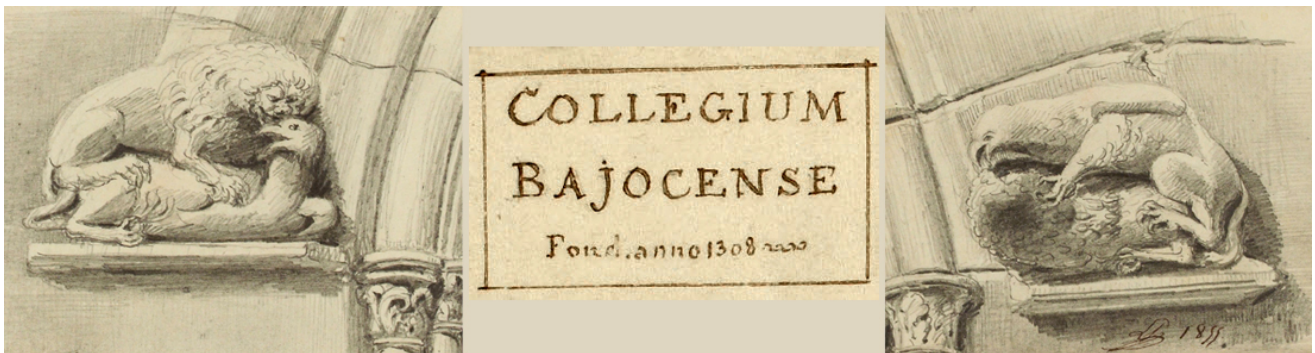


Croquis d'A. Bonnardot, 1835, Corps de logis, et Porte de l'ancien collège de Bayeux. Parismuséescollections.

Le collège présentait la particularité d'avoir en façade une boutique qu'il louait. À la fin du 17^{ème} siècle, ce fut un aubergiste, puis un rôtisseur. Ce dernier fournissait les repas des boursiers à un prix préférentiel.

Comme ses voisins le collège de Bayeux connaît des problèmes de gouvernance. En 1653 il s'agit d'un litige sur l'affectation des chambres. Les boursiers reprochent au principal de s'approprier six pièces à lui tout seul au lieu de se contenter du petit appartement qui lui est réservé. L'affaire monte jusqu'au Parlement. Le règlement intérieur est modifié : à chaque rentrée les chambres sont affectées à chaque boursier en fonction de son ancienneté, la meilleure au plus ancien, et ainsi de suite.

Cinquante ans plus tard une étrange affaire ébranle l'institution. Le principal est depuis 1698 Julien René Bouquet, théologien, docteur en Sorbonne. Il a commencé par redresser la situation financière du collège, mise à mal par son prédécesseur qui avait entrepris d'importants travaux alors que la chute du nombre de boursiers avait réduit les recettes. Et de fait les boursiers reviennent : dès 1708 on en compte dix. Mais au fil du temps la trésorerie s'assèche de façon inexplicable, au point de ne plus pouvoir honorer les factures des fournisseurs. La rumeur court que Bouquet entretient « dans le luxe et la débauche » un dénommé Morin, fils de vitrier, qui usurpe le titre de marquis de Morainville. Rumeur dont on sait *a posteriori* qu'elle n'était pas sans fondement : le 2 septembre 1738 Bouquet signe un testament par lequel il « donne et lègue au sieur Marc René Morin [...] tous les biens et effets mobiliers qui appartiendront au dit testateur au jour de son décès »⁹. Les boursiers, inquiets, exigent du principal qu'il ouvre devant eux le coffre. Stupeur, il est vide. Ils en appellent alors au Parlement qui statue le 11 juin 1739 et obtiennent du roi une lettre de cachet à l'encontre de Bouquet. Le collège de Bayeux ne se relèvera pas de ce scandale. En 1747 il n'y a plus que quatre boursiers et en 1750 trois d'entre eux sont contraints de se loger à l'extérieur.



Consoles ouvragées encadrant le portail. Dessins de Leymonnere, 1856. Parismuséescollections.

Contrairement à ses voisins, l'absorption par Louis-Le-Grand en 1764 lui permet de rebondir et l'on compte à nouveau douze boursiers en 1781. Comme eux en revanche, la Révolution entraîne sa fermeture. Mais lui aussi a conservé son portail, cerné de deux colonnettes terminées par des consoles très ouvragées, l'une représentant un lion dévorant un cheval, l'autre un lion vaincu par un aigle. Au dessus figurait son nom en latin, *COLLEGIUM BAIOCENSE*. À sa démolition il a été démonté pierre par pierre et transporté au musée de Cluny¹⁰.

Traversons maintenant la rue.

Le collège de Dainville

Venant juste après l'hôtel de Forez (voir notre précédente chronique « Rue de la Harpe 1/3 »), s'élevait le collège de Dainville. Il devait son nom à ses fondateurs, trois frères, membres d'une grande famille artésienne, les Dainville : Jean de Dainville, maître d'hôtel¹¹ des rois de France Jean II le Bon et Charles V, Gérard de Dainville, évêque d'Arras, et Michel de Dainville, archidiacre de l'Ostrevent dans l'évêché d'Arras (l'Ostrevent étant le territoire compris entre la Scarpe à l'ouest et au nord, et l'Escaut et la Sensée à l'est et au sud).

Michel avait acquis de son frère Jean, en 1375, une maison sise rue de la Harpe, et qui allait de la rue Pierre Sarrazin à la rue des Cordeliers (l'actuelle rue de l'École-de-Médecine). On peut considérer qu'elle occupait l'emplacement de l'actuelle librairie Joseph Gibert à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue

de l'École-de-Médecine. Il mourut un an plus tard, faisant de son frère cadet Gérard son exécuteur testamentaire. Mais ce dernier disparut à son tour en 1378 et c'est au dernier, Michel, qu'il incombait d'accomplir les volontés testamentaires de ses aînés.

Parmi elles, figurait la fondation d'un collège devant accueillir douze boursiers issus en nombre égal des diocèses de Noyon et d'Arras, d'origine modeste mais méritants : on leur assurerait le gîte, le couvert et l'étude des humanités et bien entendu de la théologie puisqu'ils étaient *a priori* destinés à l'état ecclésiastique. Il fallait pour mener à bien ce projet disposer d'une solide assise financière : elle fut assurée par la constitution de rentes sur les halles et moulins de Rouen. Il fallait aussi un local : ce fut la maison de la rue de la Harpe. Tout cela fut consigné dans un acte daté du 19 avril 1380¹².

Le collège de Dainville traversa les siècles sans dommage majeur et accrut son domaine en acquérant les maisons qui l'entouraient, notamment rue des Cordeliers, se procurant ainsi des revenus supplémentaires. En 1609 une ordonnance royale lui fit obligation de mettre un local à la disposition du chirurgien Séverin Pineau pour lui permettre de réaliser ses démonstrations chirurgicales et anatomiques, ce qui ne fut rendu possible qu'en 1616, le libraire auquel la salle avait été louée ayant fait des difficultés pour la libérer. Il faudra attendre l'année 1691 pour que les chirurgiens disposent de leur propre amphithéâtre de l'autre côté de la rue des Cordeliers et qui, bien qu'affecté à d'autres activités, existe encore au n° 5 de la rue de l'École-de-Médecine¹³.

Sous le règne de Louis XIII il est dirigé par de prestigieux théologiens, deux picards, Jacques Lescot, aumônier du cardinal de Richelieu et futur archevêque de Chartres, puis Martin Grandin. Leurs successeurs Martin Mathieu et Michel Garnot semblent avoir laissé de moins bon souvenir, le premier ayant même été destitué en 1706 par décision du Parlement.



Jacques Lescot par Philippe de Champaigne. Wikisource

En 1764 le collège de Dainville conserve une relative autonomie et voit même le nombre de ses boursiers passer de douze à dix-huit. Il ferme à la Révolution, ses bâtiments sont rasés au début du 19^{ème} siècle pour laisser la place à un immeuble d'habitation¹⁴.

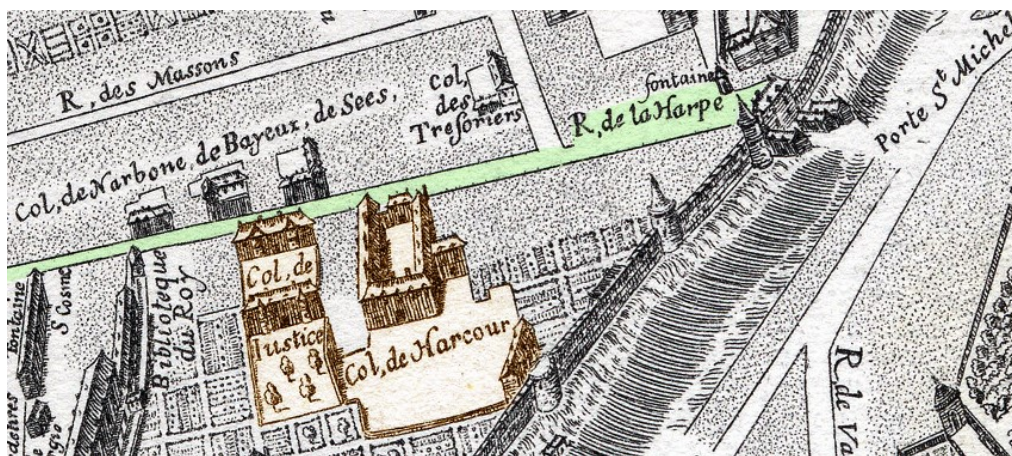
Le collège de Justice

Peu après l'église Saint-Côme se dressait le collège de Justice, qui tenait son nom du chanoine normand Jean de Justice, chantre de l'église de Bayeux. Dans son testament rédigé en 1349, il prévoit un legs destiné à la fondation d'un collège ouvert à douze jeunes gens originaires de Rouen et de Bayeux. Ce legs se concrétise à sa mort, en 1353. Au fil des siècles d'autres dons viennent accroître les ressources du collège. Ainsi en 1563 Pierre Lizet, premier président du Parlement de Paris, originaire de Salers en Auvergne, apporte les fonds nécessaires au financement de cinq bourses, dont deux réservées pour des jeunes de sa famille (générosité bien ordonnée...) ou à défaut issus de sa ville natale.

En 1632 l'arrivée d'un nouveau directeur crée une crise de gouvernance. Les statuts prévoient que les boursiers doivent « être accommodés d'honnêtes chambres et bien meublées, et fournis de linge, vaisselle et bois ». Or le nouveau directeur, « bien que prié plusieurs fois, les laisse sans linge, sans bois, sans vaisselle,

les met quatre et plus dans les plus petites chambres du collège, en sorte que la plupart des suppliants, pour avoir manqué de toutes choses, sont contraints d'aller loger en ville chez leurs amis ou au cabaret ».

Le collège voisin d'Harcourt en a eu vent et demande la réunion, sous sa direction, des deux établissements. Les instances de l'Université acceptent, mais un nouveau proviseur, entré en fonctions en 1671, restaure une gestion plus conforme aux statuts et réussit à éviter la fusion.



Les collèges de Justice et d'Harcourt sur le plan de Gomboust (le nord est à gauche), 1652. Coll. C. Chevalier.
La Porte St Michel indiquée sur le plan faisait face à l'actuelle place Edmond-Rostand

La suite se résume en une succession de crises et de rétablissements. Une de ses faiblesses tient à ce qu'à partir de 1680 les proviseurs cessent de résider dans le collège. Une fermeture provisoire est même décidée en 1700. Il rouvre, mais de regrettables affaires entachent sa réputation : un boursier enlève une femme, un autre prétend se soustraire à l'enseignement des matières qui lui déplaisent. Au moment du rattachement à Louis-le-Grand, en 1764, les boursiers ne sont plus que cinq.

Leur nombre remonte ensuite, sans toutefois atteindre celui prévu dans les statuts. Les locaux vacants sont loués à des tiers, source de revenus complémentaires. Sous la Révolution, on y trouve un maître de pension. Le collège est démoli en 1795 ¹⁵.

à suivre ...

Jean-Pierre Duquesne

¹ Par une curieuse fantaisie, l'orthographe *Sééz*, qui fut celle de la ville de *Sées* jusqu'à la fin de l'Ancien régime, continua à être utilisée pour désigner le diocèse dont cette ville est le siège, ainsi que l'évêque qui en est le titulaire, et ce jusqu'à nos jours.

² Adolphe Berty, *Topographie historique du Vieux Paris, région centrale de l'Université*, Paris, Imprimerie nationale, 1897.

³ Charles Jourdain, *L'Université de Paris au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1866.

⁴ Marie-Madeleine Compère, *Les collèges français 16^e – 18^e siècles*, Paris, Institut national de recherches pédagogiques, 2002.

⁵ Archives de Paris, plans parcellaires, cadastre 1810-1836, cote F/31/93/48.

⁶ Jean de Marlès, *Paris ancien et moderne, Histoire de France divisée en douze périodes appliquées aux douze arrondissements de Paris et justifiée par les monuments de cette ville célèbre*, tome I, Paris, Parent-Desbarres, 1837.

⁷ Marie-Madeleine Compère, *op.cit.*

⁸ Adolphe Berty, *op.cit.*

⁹ Archives nationales, Archives notariales, cote AN MC/ET/X/445.

¹⁰ Adolphe Berty, *op. cit.*

¹¹ La fonction de maître d'hôtel était l'une des plus importantes et prestigieuses de la Maison royale et couvrait, outre le service de la table *stricto sensu*, l'ensemble des services attachés à la personne du roi.

¹² Rodolphe-Marie-Théodore de Brandt de Galametz, *Les fondateurs de collège de Dainville à Paris*, Arras, Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, 1899.

¹³ Pierre Baron et Thierry Debussy, *Paris, rue des Cordeliers au XVIII^e siècle et après*, Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire, XXVIII^e congrès, Luxeuil, 2018, volume 23, Bibliothèque universitaire de santé, Paris.

¹⁴ Marie-Madeleine Compère, *op.cit.*

¹⁵ Marie-Madeleine Compère, *op.cit.*